NIVEAU DE SOINS

MESURES À PRENDRE PAR LES RESPONSABLES

HÔPITAL

Dans les maternités

- Assurez un système de cohabitation et un accompagnement favorisant l'allaitement précoce et exclusif ainsi que le contact peau à peau.
- Créez des unités dédiées aux soins kangourou pour les bébés de petite taille et promouvez l'implication des pères en transmettant des messages encourageants et en planifiant des moments appropriés pour la participation des hommes.
- Offrez des espaces de conseil et de soutien psychologique aux mères.

Dans les services de pédiatrie et les unités de soins intensifs

- Soutenez le principe de séparation zero entre les bébés et leur mère dans les unités néonatales spécialisées ou de soins intensifs.
- ☐ Promouvez des politiques consistant à ne pas séparer les mères et les pères de leur enfant dans les unités de soins médicaux, chirurgicaux et pédiatriques.
- Éliminez les obstacles relatifs à l'établissement et au personnel qui se posent quant à la mise en œuvre de ces politiques, y compris en planifiant des heures pratiques consacrées à la famille, en dehors des interventions médicales.
- Aménagez un coin du service de pédiatrie en y disposant des livres, des jouets adaptés aux enfants et d'autres objets pour encourager les personnes s'occupant d'un enfant malade à interagir avec lui de façon adaptée à son âge et à son état.
- □ Engagez du personnel ou des bénévoles formés pour favoriser le jeu répondant aux besoins de l'enfant tout en sollicitant les pères ainsi que les mères.
- Affichez des supports pédagogiques (comme des affiches, des vidéos ou des brochures) qui encouragent les interactions entre les enfants et les personnes s'en occupant.

ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ

Dans les salles d'attente

- ☐ Prévoyez un espace proposant des livres et des jouets sans danger, y compris des jouets pouvant être utilisés par des enfants handicapés. Formez un assistant ou un bénévole capable de promouvoir des activités appropriées pour les enfants et des interactions des mères, des pères et des autres personnes s'occupant d'enfants, qui répondent aux besoins de ces derniers.
- Organisez dans l'établissement des séances d'éducation à la santé portant sur les activités de jeu et de communication précoces et sur la manière de les adapter aux enfants handicapés.
- Veillez à ce que l'établissement de santé permette à toutes les familles de recevoir des services de santé primaires, offre des aires de jeux sans danger et implique les personnes s'occupant d'enfants à chaque étape du service fourni.

NIVEAU DE SOINS

MESURES À PRENDRE PAR LES RESPONSABLES

ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ

(SUITE)

Dans les services auxiliaires

- ☐ Fournissez des conseils pour adapter les stratégies de réadaptation sous forme d'activités ludiques qui améliorent et renforcent l'implication de la personne s'occupant d'un enfant dans le traitement de ce dernier et qui minimisent sa douleur.
- ☐ Fournissez des conseils et une carte indiquant l'emplacement des services d'orientation dans la communauté :
 - Les services de protection juridique, financière et sociale des familles à risque et les moyens de protéger les enfants contre la négligence, la maltraitance ou la violence au domicile:
 - Les services de traitement des problèmes de santé mentale des personnes s'occupant d'enfants et des membres de la famille touchés par la toxicomanie.
- ☐ Recensez les services sociaux vers lesquels orienter les personnes s'occupant d'enfants présentant des retards de développement, un handicap ou des troubles comportementaux, et qui pourront leur fournir des services de garde d'enfants et d'autres formes d'assistance pour répondre aux besoins particuliers de leurs enfants.

Dans tous les espaces

Affichez des supports de communication (vidéos, affiches, brochures éducatives) pour renforcer les soins familiaux, y compris la participation des enfants ainsi que des hommes et des femmes s'en occupant.

COMMUNAUTÉ

Dans les espaces publics et les lieux de rassemblement

- □ Distribuez des affiches créées pour les établissements de santé dans les garderies, les écoles maternelles et les centres communautaires pour :
 - Encourager les personnes s'occupant d'enfants à jouer et à parler avec ces derniers, même avant leur naissance :
- Indiquer aux familles où elles peuvent obtenir de l'aide en cas de difficultés émotionnelles et autres.
- Promouvez la mise à disposition d'aires de jeux communautaires sûres et accessibles à tous les enfants.
- Créez des garderies pour les travailleurs informels dans les zones agricoles et les marchés qui offrent aux personnes s'occupant d'enfants la possibilité de recevoir des soins de santé et de se rencontrer, de discuter de leurs préoccupations et de recevoir des conseils sur la façon de prendre soin de leurs enfants. Encouragez les entreprises à fournir ces services de garde d'enfants aux employés.

Pour les visites à domicile

- □ Fournissez aux visiteurs sociaux des outils de travail, tels que des cartes de conseil, afin d'apporter des recommandations en matière d'alimentation, de développement de l'enfant et d'activités de jeu et de communication.
- ☐ Fournissez un outil de travail sur l'adaptation des activités de jeu et de communication pour les enfants présentant des troubles cognitifs, moteurs ou comportementaux.
- ☐ Fournissez des ressources, comme des moyens de transport ou des supports de conseil adaptés aux différents groupes culturels et linguistiques, afin de toucher les groupes marginalisés et mal desservis.

CONTEXTES HUMANITAIRES

- ☐ Promouvez la création de garderies au moyen de politiques qui consistent à laisser les enfants avec les personnes s'occupant d'eux.
- ☐ Organisez des activités ludiques avec du matériel adapté aux jeunes enfants dans les centres de distribution alimentaires et autres.
- ☐ Recrutez et formez des responsables communautaires qui créeront des groupes de soutien aux parents afin de discuter de sujets relatifs au développement de la petite enfance, aux activités de jeu et de communication et à la santé et la nutrition.
- ☐ Recrutez et formez des bénévoles et d'autres personnes chargées de rendre visite aux personnes s'occupant d'enfants, à leur domicile et sur leur lieu de travail.